

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/12/18/2021040079/justel>

Dossier numéro : 2020-12-18/51

Titre

18 DECEMBRE 2020. - Arrêté du Secrétaire général d'être reconnu comme superviseur des activités liées au travail à compter du 1er janvier 2021 (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 09-02-2021 page : 12232

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)